

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 27 (1901)  
**Heft:** 16

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Supplément au N° 16 du Bulletin Technique de la Suisse Romande

## GONGOURS

### Vaud

La *Municipalité de Lausanne* ouvre un concours entre toutes les maisons de construction de ponts et d'entreprises ayant un domicile en Suisse, pour l'**exécution du pont destiné à relier les places de Chauderon et Montbenon**.

Le terme de ce concours est fixé au 30 octobre 1901.

Outre l'adjudication de l'ouvrage, une somme de 8000 fr. pourra être répartie entre les trois meilleurs projets.

La Direction soussignée tient à disposition des maisons ci-dessus mentionnées, le programme du concours et les pièces annexes. Lausanne, le 15 juillet 1901.

(H. 8921 L.)

Direction des Travaux.

## RÉSULTAT DE GONGOURS

Voici les résultats du concours entre architectes suisses pour l'élaboration des plans de concours de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe au chemin de fer du **Châtel-Bulle-Montbovon**.

6 projets ont été présentés dont 5 complets, un incomplet. Aucun 1<sup>er</sup> prix n'a été accordé, le travail d'ensemble d'aucun concurrent ne remplissant à la fois toutes les exigences pour tous les types.

Un 2<sup>me</sup> prix a été réparti, comme suit, proportionnellement à la valeur d'ensemble attribuée aux trois meilleurs projets :

Prime de fr. 600, à MM. Broillet et Wulfleff, architectes à Fribourg.

Prime de fr. 550, à M. H. Flügel, architecte à Bâle.

» 400, à MM. Ody et fils, entrepreneurs à Genève.

Les plans sont exposés publiquement au bureau de la Compagnie à Bulle, rue de Gruyères, jusqu'au vendredi 23 août inclusivement.

Le jury était composé de MM. E. Gremaud, architecte à Fribourg, E. Dufour, architecte à Lausanne et P. Schenk, ingénieur à Bulle.

Un rapport résumant les critiques du jury paraîtra ultérieurement.

## CHRONIQUE

Extrait du Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'achat d'un emplacement pour la construction d'un nouvel Hôtel des Monnaies, à Berne.

(Du 10 juin 1901)

Il n'est pas possible de construire le nouvel Hôtel des Monnaies sur l'emplacement de l'ancien; cet emplacement est trop petit, en outre il ne convient pas d'interrompre l'exploitation actuelle pendant deux ou trois années, ce qui serait inévitablement le cas si l'on se décidait à démolir l'ancienne Monnaie et à édifier au même endroit une nouvelle construction. On ne pourrait installer nulle part les machines de la Monnaie, de façon à ne pas interrompre la

fabrication, sans qu'il n'en coûtât de très grands frais et nous ne pouvons également pas congédier notre personnel actuel, ou le laisser sans travail pendant deux ou trois ans.

Nous nous sommes occupés en conséquence de trouver un emplacement approprié à la construction projetée; différentes offres nous ont été faites. L'emplacement qui nous a paru convenir sous tous les rapports, au point de vue de la surface disponible et de sa situation dans un quartier tranquille et pas trop excentrique, nous est offert par la Berne Land Company; il est situé au Kirchenfeld, entre quatre rues, soit la rue Berna, la rue du Kirchenfeld, la rue d'Aigerten et la rue de Hallwyl. Ce terrain a une superficie de 6109 m<sup>2</sup>, dont on pourrait utiliser plus tard, suivant les circonstances, environ 1600 m<sup>2</sup> pour d'autres buts. Entre cet emplacement et le bâtiment des Archives fédérales et de la Bibliothèque nationale, se trouve un second terrain de 3540 m<sup>2</sup> de superficie, qui ne serait séparé du nouvel Hôtel des Monnaies que par la rue d'Aigerten; cette seconde parcelle nous est offerte également. Avec le terrain du bâtiment des Archives et de la Bibliothèque nationale, on formerait un ensemble complet, attendu qu'il serait toujours loisible à l'acheteur de supprimer définitivement la rue devant le bâtiment des Archives.

Si l'on faisait l'acquisition des deux parcelles, au total de 10,647 m<sup>2</sup>, la Berne Land Company céderait gratuitement à la Confédération la partie de la rue des Archives rentrant dans la petite parcelle, de 998 m<sup>2</sup> de superficie; on aurait la faculté de disposer librement du tout, sans aucune servitude, de sorte qu'on s'assurerait ainsi des terrains en suffisance et à des prix acceptables, pour le cas où les administrations qui y sont déjà installées en auraient encore besoin. De plus, on éviterait le risque de voir plus tard s'élever des constructions gênantes dans le voisinage et l'on assurerait la tranquillité nécessaire à la rue devant le bâtiment des Archives et la Bibliothèque nationale.

En achetant les deux parcelles à la fois, la Berne Land Company demande le prix de 15 francs par m<sup>2</sup>. Les frais seraient donc les suivants:

|  |                       |
|--|-----------------------|
| a. Parcelle entre la rue d'Aigerten et la rue Berna. . . . .                         | 6,109 m <sup>2</sup>  |
| b. Parcelle entre la rue d'Aigerten et la rue des Archives . . . . .                 | 4,538 »               |
|  | 10,647 m <sup>2</sup> |
| Dont à déduire la partie de la rue des Archives comprise dans la parcelle b. . . . . | 998 »                 |
| Reste à payer. . . . .   | 9,649 m <sup>2</sup>  |
| à 15 francs le m <sup>2</sup> . . . . .  | fr. 144,735           |
| Plus les frais d'acte, de mutation et d'expédition, etc. »                           | 4,765                 |
|  | Total fr. 146,500     |

Le prix de 15 francs le m<sup>2</sup> peut être envisagé comme avantageux, même en ne tenant pas compte de la cession gratuite d'une partie de route, de près de 1000 m<sup>2</sup>, pour l'emploi de laquelle la Confédération aura plus tard les mains entièrement libres, soit qu'elle veuille y construire ou l'utiliser autrement. Nous pouvons donc vous recommander vivement l'acquisition de cette superficie, au total de 10,647 m<sup>2</sup>, pour le prix de 144.735 francs. Le plan du nouvel Hôtel des Monnaies est déjà élaboré, l'étude de l'installation intérieure est en bonne partie achevée, de sorte que nous serons en mesure de vous soumettre dans la prochaine session des Chambres les devis définitifs pour la construction.



## JEUNE HOMME

**29 ans**, connaissant à fond la **direction des travaux**, les plans et la comptabilité, **cherche emploi** chez entrepreneur. Bonnes références.

Offres sous W 10012 L à *Haasenstein et Vogler*, Lausanne.

Force motrice 3 centimes le cheval-heure  
par le (H13750Z)

## Moteur à Gazogène

GILLIÉRON & AMREIN, VEVEY

Nombreuses applications



**Maschinenfabrik Oerlikon**  
ATELIERS DE CONSTRUCTION OERLIKON  
OERLIKON-ZURICH

2 Grands Prix — Exposition Universelle de Paris 1900 — 2 Grands Prix

### INSTALLATIONS ELECTRIQUES

de toute grandeur et de tout genre

Transport de force. Distribution. Eclairage. Applications électro-mécaniques  
Electrochimie. Tramways. Chemins de fer électriques, etc.

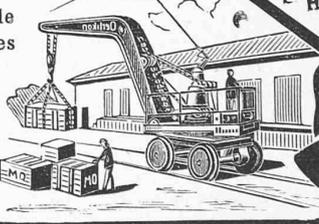
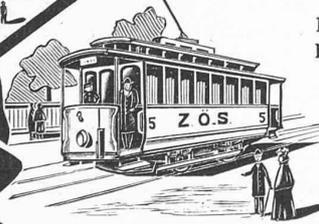
==== Générateurs et Moteurs ====  
pour courants continu, monophasé et polyphasés

### TRANSFORMATEURS-CONVERTISSEURS

TURBINES à VAPEUR

Machines-outils à commande électrique. Appareils de levage à commande électrique. Ponts roulants. Grues pivotantes, roulantes. Monte-charges, etc.

PROSPECTUS, ÉTUDES et DEVIS sur demande.  
Bureau à **Lausanne**, place St-François, 15



W. TAMM DRESSEN

# TURBINES

(H181V)

Société Anonyme

Ateliers de Constructions mécaniques

Ancienne Maison

B. ROY & C<sup>IE</sup>

FONDÉE EN 1830

# VEVEY

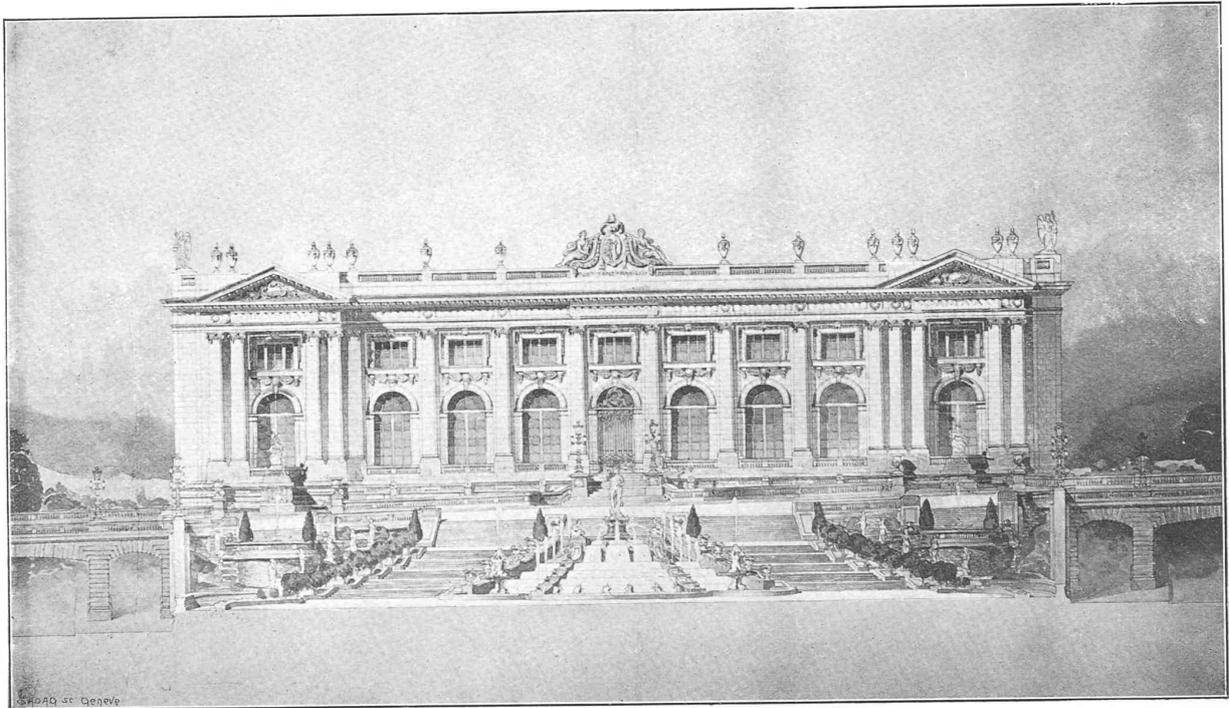
Moteurs hydrauliques. — Turbines avec régulateur de précision. — Transmissions. — Installations d'usines. — Pompes élévatoires. — Compresseurs d'air. — Presses. — Pressoirs mécaniques et hydrauliques. — Fours et pétrins mécaniques. — Raccords de tuyaux. — Vannes et hydrantes. — Appareils de levage. — Grues. — Ponts roulants. — Monte-charges. — Chaudronnerie. — Chaudières à vapeur et autres. — Réservoirs. — Tuyauterie. — Charpentes et ponts métalliques. — Halles en fer, etc. — Livraison prompte et soignée, sur modèles ou dessins et aux meilleures conditions, de

**FONTE DE FER, BRONZE, CUIVRE ET AUTRES MÉTAUX**

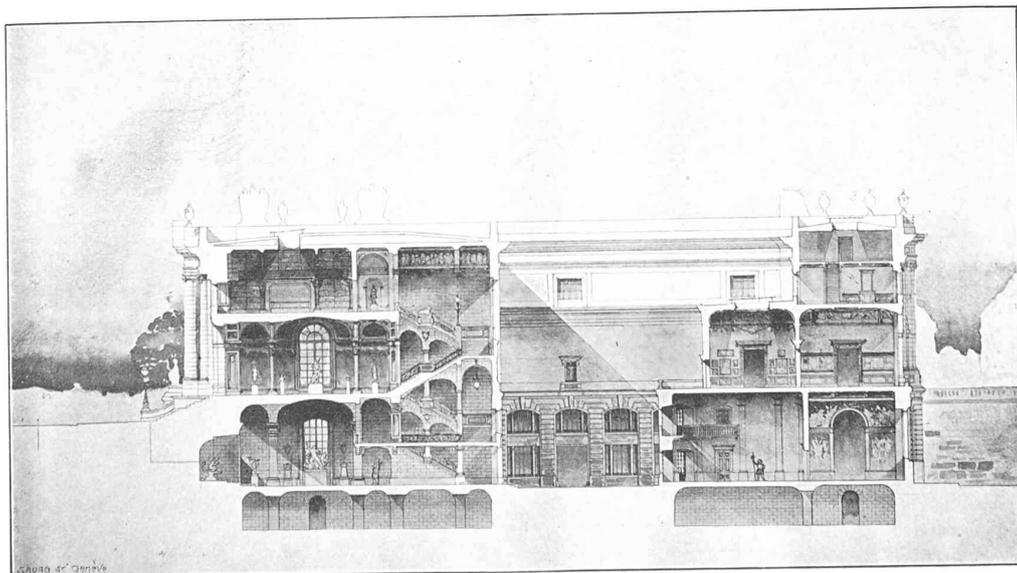
*Concours pour la construction d'un Musée central à Genève*

Projet de M. **EDMOND FATIO**, architecte à Genève

**3<sup>me</sup> PRIX**



FAÇADE PRINCIPALE



COUPE LONGITUDINALE

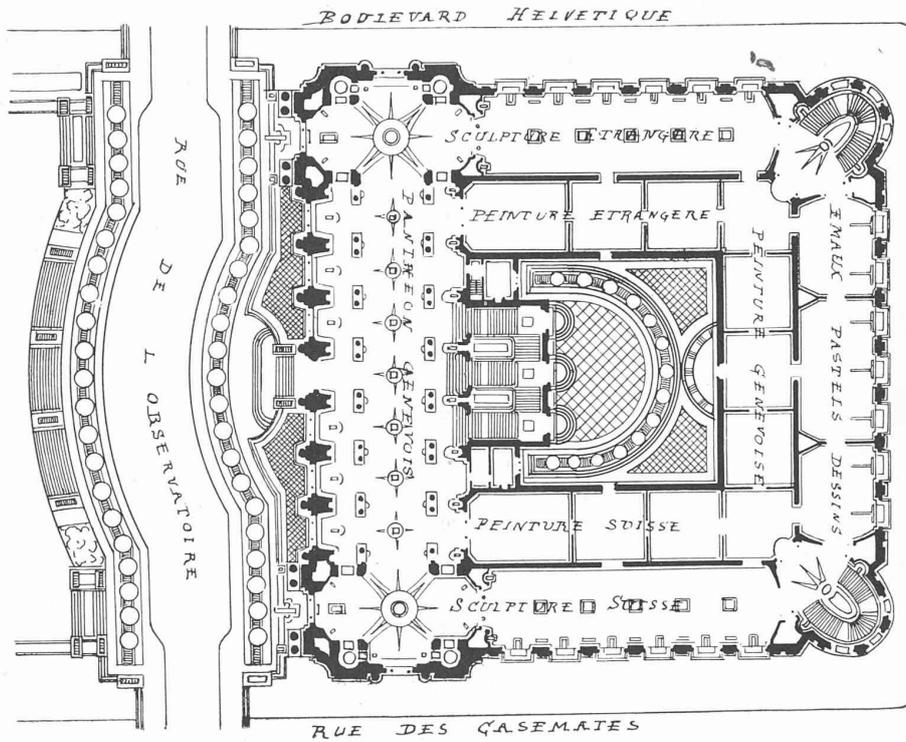
Seite / page

leer / vide /  
blank

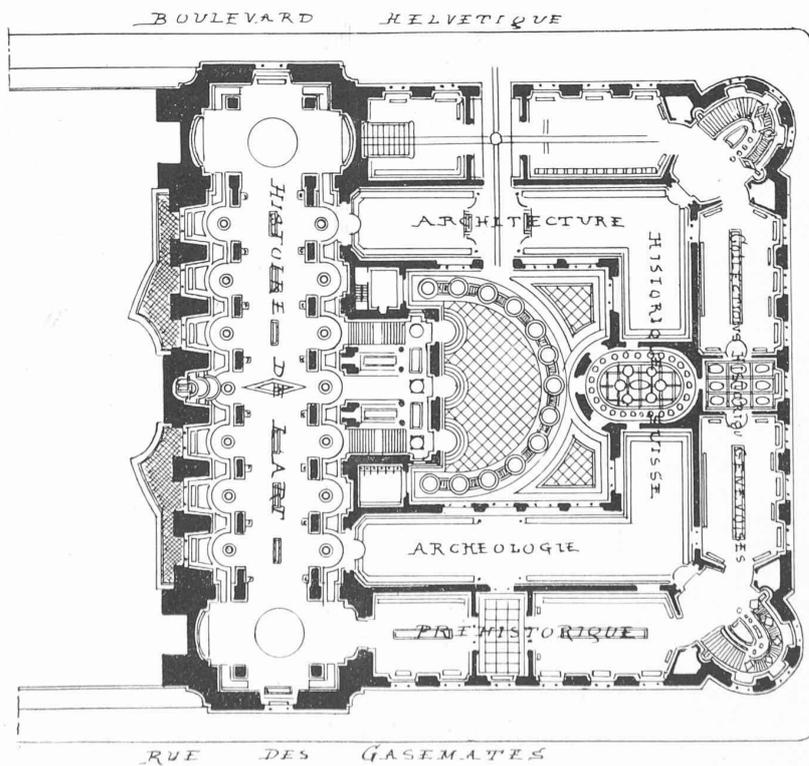
# Concours pour la construction d'un Musée central à Genève

PROJET DE M. EDMOND FATIO, ARCHITECTE A GENÈVE. — 3<sup>me</sup> PRIX

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



PLAN DU SOUS-SOL



Seite / page

leer / vide /  
blank